



Réflexions sur l'évolution de la fonction de responsables de cité

Montreuil, le 13 juin 2019

En amont de ce groupe de travail, quelques réflexions :

- **sur l'attractivité de la fonction** : pour la CGT il n'y a pas eu de véritable amélioration, en 2013 lors du premier groupe de travail sur l'évolution de la fonction de responsable de cités nous avons 17 postes vacants, en 2019 nous en avons 13 aujourd'hui ... l'amélioration ne saute donc pas aux yeux.

Pour nous le préalable à l'attractivité est d'avoir les heures nécessaires pour accomplir les tâches dévolues au responsable de cité. Ainsi comme en 2013, la CGT réitère sa revendication horaire d'1h30 minimum par logement.

Dans un second temps, pour renforcer l'attractivité de la fonction, la CGT revendique, comme en 2013, que le responsable de cité et son suppléant puissent avoir un abattement pouvant aller jusqu'à 20 % du montant de leur redevance d'occupation. Cet abattement aurait pour but de rendre la fonction attractive mais c'est aussi une juste rétribution pour le travail fourni par les responsables de cités en particulier pour ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité.

- **sur la nécessité d'avoir un relais local** : la CGT réitère sa demande de voir se constituer des relais locaux Masse implantés au sein des Directions Régionales en particulier dans les endroits où il y a un gros suivi de travaux à faire. C'est d'ailleurs ce qui a été fait sur la Direction de Dunkerque et aujourd'hui l'EPA Masse en récolte les fruits (nous pensons ici à la cité de Boulogne sur Mer).

- **sur la nécessité d'affiner la fonction de responsable** de cités en tenant compte de la taille des cités : Les petites, moyennes et grandes cités n'ont pas forcément les mêmes besoins. Pour les petites cités à taille humaine le responsable de cité a une proximité plus forte avec les locataires et il est souvent amené à faire des tâches du quotidien qui ne lui incombent pas forcément comme tailler des haies ou changer une ampoule. La taille des cités est donc une dimension à prendre en compte.

Pour la CGT la prise en compte des 3 éléments cités précédemment constitue la base du dialogue que nous devons avoir aujourd'hui.